

BILAN DU CLS

2013 - 2018



Sommaire

Introduction.....	3
Méthode du CLS.....	4
Bilan des actions du CLS	5
Bilan de la démarche CLS.....	31
Perspectives du CLS	33
Liste des abréviations	39

Introduction

Issu de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), le contrat local de santé (CLS) est un outil répondant à une dynamique de mise en cohérence des politiques publiques de santé¹ dans un périmètre géographique déterminé.

Le CLS peut venir renforcer les projets menés sur le territoire ou s'articuler avec ceux établis durant sa mise en œuvre. En milieu urbain, il peut venir compléter le volet Cohésion sociale des contrats de ville.

Outil de droit commun, les actions prévues dans le CLS sont financées grâce aux fonds propres des structures concernées et dans le cadre d'appels à projets. Si ceux-ci sont diffusés par l'Agence régionale de Santé (ARS), elles bénéficient d'une priorisation.

Au-delà du financement, la plus-value du CLS est la possibilité de capitaliser les compétences existantes pour traiter de manière transversale les problématiques de santé, d'articuler les politiques et les initiatives locales et de mutualiser les moyens existants dans un but de réduction des inégalités sociales de santé.

Signé le 12 septembre 2013 par sept cosignataires², le CLS de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) a été le premier CLS mis en place au sein du département de Lot-et-Garonne.

Lors des travaux préliminaires, quatre axes stratégiques (ou de travail) avaient été retenus à partir d'un diagnostic partagé, comme fil conducteur pour l'élaboration de ce CLS :

Axe 1 : Développer des actions ciblées dédiées aux personnes âgées dépendantes visant le maintien à domicile,

Axe 2 : Faciliter un accès équitable à la prévention et aux soins auprès des publics en situation de précarité,

Axe 3 : Promouvoir l'accès des usagers à la prévention et aux soins en santé mentale et en addictologie,

Axe 4 : Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement.

Ces axes stratégiques ont ensuite été déclinés en objectifs généraux et en actions.

Après une rapide présentation de la méthodologie appliquée lors de la mise en œuvre de ce CLS, un bilan des actions sera présenté par axes, par action et en globalité.

¹ Le terme santé doit être compris dans ce document, sauf précision, selon la définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

² Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, Agence Régionale de Santé Aquitaine, Préfecture Lot-et-Garonne, Conseil Départemental Lot-et-Garonne, Inspection Académique, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole.

Méthode du CLS

➤ Une démarche par étape

La concrétisation du CLS suit deux étapes. Une première étape de réflexion et de formulation d'un plan d'action répondant aux problématiques et aux besoins soulevés lors de l'élaboration du diagnostic partagé et une seconde étape de mise en place opérationnelle, de suivi et d'évaluation des actions.

La première étape de mise en œuvre a commencé en septembre 2013 pour laisser place en janvier 2015 à la seconde étape de mise en œuvre.



4

➤ Une démarche partenariale

Pour la réalisation des deux étapes de mise en œuvre, le CLS prévoit que les partenaires soient associés au moment de la déclinaison des axes stratégiques du CLS et que les cosignataires s'engagent durablement dans son animation. Cela se traduit par l'organisation d'instances impliquant l'ensemble de ces acteurs :

	Comité de pilotage	Comité technique	Assemblée plénière	Groupes de travail
Composition	<ul style="list-style-type: none"> - Cosignataires et/ou leurs représentants - Référents pilotes sur invitation* 	<ul style="list-style-type: none"> - Représentants des cosignataires - Référents pilotes sur invitation* 	<ul style="list-style-type: none"> - Cosignataires et/ou leurs représentants - Partenaires - Citoyens concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Cosignataires et/ou leurs représentants - Partenaires - Citoyens concernés
Rôle(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de décisions 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation des groupes de travail - Mise en œuvre des actions - Suivi/évaluation des actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation et débat - Lancement des étapes - Présentation des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux - Proposition d'actions - Mise en œuvre des actions

* Les référents pilotes sont désignés parmi les cosignataires et les partenaires sur la base du volontariat.

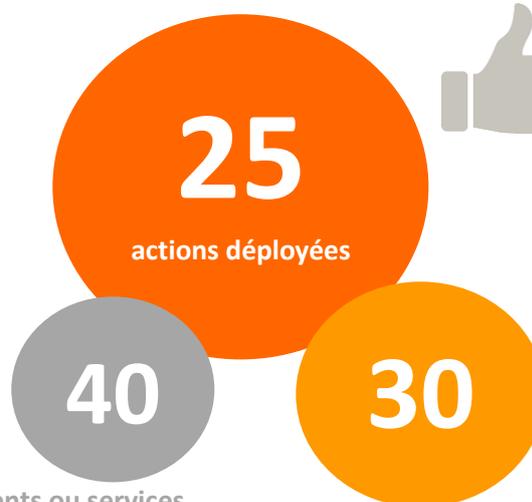
Equipe projet	Composition : Coordonnatrices CLS (CAGV et DD-ARS 47)
	Rôle(s) : Coordination du CLS et animation de l'ensemble des travaux

Le CLS en quelques chiffres

AU TOTAL,
SUR LE GRAND VILLENEUVOIS

4 THEMATIQUES PRIORITAIRES

- Personnes âgées et maintien à domicile
- Accès à la santé et précarité
- Santé mentale et addictologie
- Santé et environnement



5



230

participants aux travaux

5

ANS

Dispositif
Animé par
la DD-ARS 47
et la CAGV

19



communes concernées

Acteurs impliqués

- Représentants d'usagers
- Associations
- Professionnels de santé
- Etablissements de santé
- Partenaires sociaux et médico-sociaux
- Structures de l'Etat
- Collectivités territoriales
- Organismes de sécurité sociale
- Education Nationale



Bilan des actions du CLS

➤ AXE STRATEGIQUE 1 :

Développer des actions ciblées dédiées aux personnes âgées dépendantes visant le maintien à domicile

- **Action 1.1 : Expérimentation « protocole du parcours de santé de la personne âgée entre la ville et l'hôpital »**

Objectifs poursuivis :

- Général : Favoriser la mise en œuvre d'un parcours de santé et d'accompagnement coordonné et personnalisé sur la base du parcours de santé des personnes âgées ;
- Spécifique : Améliorer la fluidité du parcours de soins de la personne âgée dépendante à domicile.

Bref descriptif :

Afin de prévenir les hospitalisations, un protocole du parcours de santé de la personne âgée entre la ville et l'hôpital sera élaboré par les acteurs concernés. Composé de plusieurs outils de planification et de coordination, sa mise en place fera l'objet d'une période d'expérimentation avant d'être généralisé.

Etat d'avancement :

L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

6

Bilan :

Depuis janvier 2016, le groupe de travail réuni autour d'une trentaine d'acteurs a défini les principaux éléments du protocole Parcours de Santé de la personne âgée entre la ville et l'hôpital composé d'outils papier (boîte à outils), d'outils numériques complémentaires (système d'information sécurisé) et d'un réseau de professionnels (voir graphique ci-dessous).

Cette action est un bel exemple d'articulation des dispositifs dans la mesure où elle a été mise en place dans le cadre de la labellisation du parcours de santé de la personne âgée et de la Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) puis de la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA). Elle réunit les acteurs du Grand Villeneuvois et du Fumélois, et se déploie sur le département.

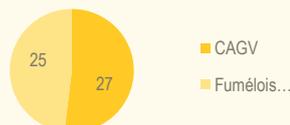
Projet de « Protocole Parcours de santé de la personne âgée entre la ville et l'hôpital »

Boîte à outils

- Déploiement de la carte Ville/hôpital
- Autres outils en cours de construction :
 - Pochette Porte-Carte (CLS Pays d'Albret)
 - Fiche Gestion de la demande (Région)



Nombre d'acteurs diffusant la carte Ville-Hôpital sur le territoire Villeneuve-Fumel



→ 52 structures ou services : structures d'aide à domicile, CCAS, SSIAD, SDIS, PTA, association de patients, professionnels de santé libéraux et hospitaliers.

Nombre de structures ou services formés à PAACO-Globule sur le territoire Villeneuve-Fumel



→ 150 professionnels : professionnels des secteurs médico-social et sanitaire (libéral et hospitalier) et association d'usagers.



- Déploiement de la messagerie sécurisée MS Santé

➤ AXE STRATEGIQUE 1 :

Développer des actions ciblées dédiées aux personnes âgées dépendantes visant le maintien à domicile

- **Action 1.3 : Enquête sur l'offre de dispositifs d'aide aux aidants naturels**

Objectifs poursuivis :

- Général : Développer et faire connaître les dispositifs d'aide aux aidants naturels ;
- Spécifique : Améliorer la lisibilité de l'offre de dispositifs d'aide aux aidants naturels.

Bref descriptif :

Une enquête sera réalisée auprès des structurants proposant des aides aux aidants naturels et des aidants. Après un recensement de l'existant et une analyse des données recueillies, des préconisations seront proposées.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

Processus :

22 structures ont répondu à l'enquête (taux de participation de 22%).

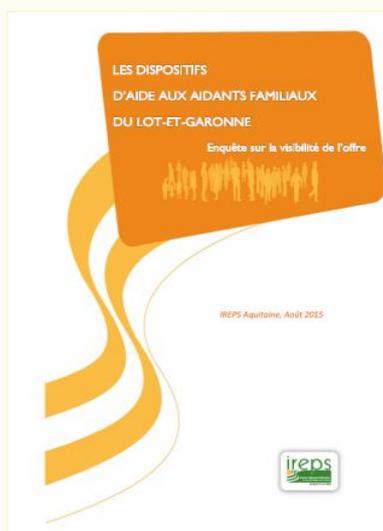
10 entretiens ont été organisés auprès des aidants (taux de participation de 50%).

Analyse des résultats organisée dans le cadre de l'action 1.4 relatives aux soirées d'information et d'échanges autour de la personne âgée à destination des acteurs de santé (voir page 7).

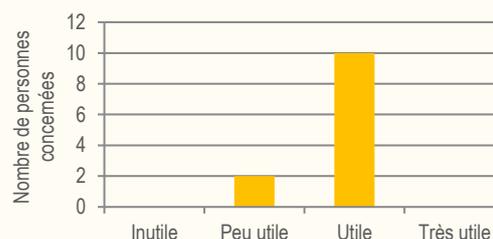
Résultats :

35 dispositifs ont été recensés sur le département dont 11 intervenant sur le territoire de la CAGV. Les acteurs qui se sont exprimés sur l'enquête l'ont jugée utile pour leur pratique et ont estimé qu'elle contribuait à améliorer la visibilité de l'offre de dispositifs d'aide aux aidants sur le département (voir graphiques ci-dessous).

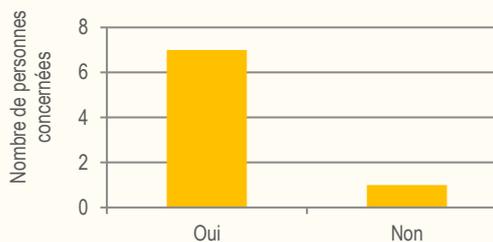
7



Utilité pour ma pratique



Amélioration de la visibilité de l'offre de dispositifs d'aide aux aidants



➤ AXE STRATEGIQUE 1 :

Développer des actions ciblées dédiées aux personnes âgées dépendantes visant le maintien à domicile

- **Action 1.4 : Séances d'information et d'échanges autour de la personne âgée à destination des acteurs de santé**

Objectifs poursuivis :

- Général : Améliorer et développer les partenariats entre les différents acteurs concernés (ville, hôpital, social et éducatif) ;
- Spécifique : Maintenir la dynamique d'échanges d'informations et de compétences au sein des acteurs du CLS.

Bref descriptif :

Afin de pérenniser la dynamique entamée dans les travaux du CLS, des séances d'information et d'échanges à destination des acteurs de santé, usagers y compris, seront organisées à périodicité semestrielle.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

Résultats :

Une séance portant sur les dispositifs d'aide aux aidants naturels a pu être organisée le 25 avril 2016 en lien avec l'action 1.3 relative à l'enquête sur l'offre de dispositifs d'aide aux aidants naturels (voir page 7).

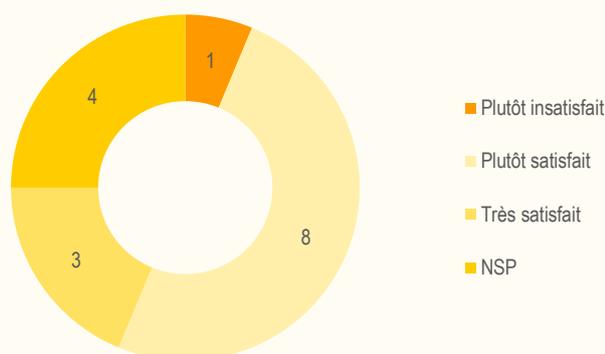
Les participants ont enrichi les recommandations issues de cette enquête et plusieurs d'entre eux ont exprimé le souhait de mener une réflexion partenariale et concertée sur cette thématique afin de répondre à certaines d'entre elles.

8

Données & attentes

Satisfaction en nombre des acteurs à la séance du 25 avril 2016

Présentation de l'enquête sur l'offre de dispositifs d'aide aux aidants naturels



Sur 16 participants, 11 déclarent être satisfaits de la séance.

Si les échanges ont été intéressants, il est attendu une application concrète des recommandations.

Cette action a été reprise en septembre 2016 dans le cadre de la MAIA Villeneuve-Fumel et de la labellisation du parcours de santé de la personne âgée puis en 2018 dans le cadre de la PTA. 8 rencontres de partenaires gérontologiques ont permis de présenter une vingtaine de structures, dispositifs ou services. La saison s'est clôturée en juillet 2018 par l'organisation d'un pique-nique convivial au Haras National de Villeneuve-sur-Lot.

➤ AXE STRATEGIQUE 2 :

Faciliter un accès équitable à la prévention et aux soins auprès des publics en situation de précarité

- **Action 2.1 : Recensement des besoins des publics en situation de précarité**

Objectifs poursuivis :

- Général : Identifier les principales problématiques liées à la précarité ;
- Spécifique : Améliorer la connaissance des besoins et difficultés d'accès à la santé du public en situation de précarité.

Bref descriptif :

Afin de proposer des actions répondant aux besoins des publics en situation de précarité, les acteurs ont souhaité organiser un recensement de leurs besoins. Celui-ci s'effectuera au travers de trois volets : l'élaboration d'un tableau recensant les actions proposées par les acteurs de santé, l'envoi d'un questionnaire aux publics complété à l'aide des structures relais et une analyse des données.

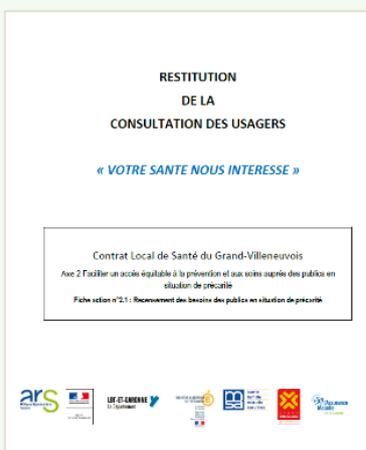
Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

Résultats :

Les besoins des publics en situation de précarité ont été recensés à l'aide d'un questionnaire. 72 personnes répartis 8 structures ou services relais, y ont répondu sur une période de quinze jours.

9



75% des personnes sondées déclarent faire **attention à leur santé** dont **44%** en veillant à leur **alimentation**, **31%** en assurant un **suivi médical** et **29%** en pratiquant une **activité physique**.

59% déclarent avoir besoin d'un **accompagnement** proposé principalement par un travailleur social. **77%** de celui-ci consisterait à les aider dans les démarches administratives.

Pour **améliorer leur état de santé**, **21%** des personnes interrogées souhaiteraient que des actions promouvant l'**activité physique** leur soient proposées, **21%** que l'**offre de soins** soit développée. De mon point de vue une offre de soins est développée sur le territoire de santé, il faudrait préciser l'offre de soins à développer ou inscrire « **21%** que l'accès aux soins soit facilité » et **18%** que des actions d'accompagnement à l'**alimentation** soient développées.

En réponse aux besoins d'accompagnement dans les démarches administratives, les acteurs du groupe de travail ont décidé d'élaborer un guide des ressources sur les offres de service en santé à destination des salariés et bénévoles intervenants auprès des publics en situation de précarité (voir action 2.5 page 12).

➤ **AXE STRATEGIQUE 2 :**

Faciliter un accès équitable à la prévention et aux soins auprès des publics en situation de précarité

- **Action 2.2 : Information sur l'accès aux droits, à la prévention et à la santé**

Objectifs poursuivis :

- Général : Identifier, accueillir, informer et accompagner les personnes en situation de précarité dans leur parcours de santé ;
- Spécifique : Informer les acteurs de santé sur l'accès aux droits, à la prévention et aux soins pour les publics en situation de précarité.

Bref descriptif :

L'information à destination des acteurs de santé se déroulera à l'issue d'un recensement des besoins via l'organisation de séances d'information et la distribution de plaquettes.

Etat d'avancement :

L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

Bilan :

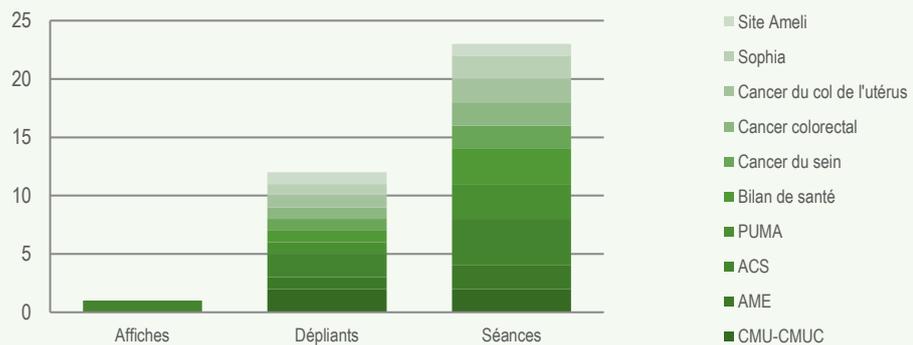
En 2015 et 2016, 6 séances ont été organisées : 1 à destination de l'ensemble des acteurs de santé (CMU-CMUC et ACS), 3 à destination des professionnels ou bénévoles intervenant auprès des publics en situation de précarité (ACS, accès Internet et activités du CES), 2 à destination du personnel hospitalier (PUMA).

Des séances d'information sur la plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé (PFIDASS) sont programmées pour septembre 2018.

Depuis novembre 2015, ces séances sont organisées en lien avec l'action 2.4 relative à l'information et à l'accompagnement des publics en situation de précarité habitant dans les quartiers prioritaires sur les offres de santé en prévention et en soin (voir page 11).

Production & données

Informations communiquées par typologie d'action et par thématique



Nombre de participants par séance



Satisfaction des participants par séance et en globalité



➤ AXE STRATEGIQUE 2 :

Faciliter un accès équitable à la prévention et aux soins auprès des publics en situation de précarité

- **Action 2.3 : Entretien prénatal précoce (EPP) et son suivi**

Objectifs poursuivis :

- Général : Identifier, accueillir, informer et accompagner les personnes en situation de précarité dans leur parcours de santé ;
- Spécifique : Améliorer le dépistage et la prise en charge des situations de vulnérabilité chez la femme enceinte.

Bref descriptif :

L'action consiste d'une part à consolider l'offre existante en matière de repérage, de promotion et de formation dans le cadre de l'entretien prénatal précoce et d'autre part à l'améliorer par la mise en place d'un suivi formalisé.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

Résultats :

Les formations des professionnels n'ont pas pu être réalisées sur 2014 et 2015 par manque de moyens financiers. Quant aux reprises de cas, aucune demande n'a été formulée par le Pôle de Santé du Villeneuvois (PSV).

Les résultats de 2016 ne sont malheureusement pas accessibles.

11

Données

Evolution de l' Entretien prénatal précoce et de son suivi sur 2014 et 2015



➤ AXE STRATEGIQUE 2 :

Faciliter un accès équitable à la prévention et aux soins auprès des publics en situation de précarité

- **Action 2.4 : information et accompagnement des publics en situation de précarité habitant dans les quartiers prioritaires sur les offres de santé en prévention et en soin**

Objectifs poursuivis :

- Généraux :
 - Identifier, accueillir, informer et accompagner les personnes en situation de précarité dans leur parcours de santé ;
 - Faciliter l'accès aux droits notamment à la couverture maladie universelle complémentaire des bénéficiaires du RSA socle ;
 - Promouvoir l'orientation et l'accès au centre de bilan de santé.
- Spécifique : Informer les publics en situation de précarité habitant dans les quartiers prioritaires sur les offres de santé en prévention et en soin existantes sur le territoire et les accompagner pour en faciliter l'accès.

Bref descriptif :

La mise en place d'actions portant sur les offres de santé en prévention et en soin en faveur des publics en situation de précarité passe par la programmation de séances d'information et d'accompagnement auprès de ces publics.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

12

Résultats :

De mars 2016 à décembre 2017, 59 permanences ont été organisées dans les associations caritatives situées dans les quartiers prioritaires de Villeneuve-sur-Lot et de Sainte-Livrade-sur-Lot. 678 personnes ont été reçues et 258 accompagnements personnalisés ont été proposés.

Au-delà des permanences, 8 animations collectives portant sur des campagnes de prévention en santé publique ont été réalisées en 2017 dans les structures sociales ou médico-sociales partenaires.

Nombre de réponses apportées en 2016 et 2017



Le relais des campagnes de prévention en santé publique auprès du public porte sur les thématiques suivantes : dépistage des cancers, vaccination, lutte contre les moustiques, moi(s) sans tabac.

Les orientations réalisées concernent les offres suivantes : PASS, services du PSV, professionnels de santé, CES, CPAM, CHRS, EMPP, CMPP, CSAPA, Maison de la Mobilité



Animés par l'IREPS, les ateliers pédagogiques portant sur la nutrition et la périnatalité ont permis la création de 8 affiches diffusées dans les associations caritatives adhérent à la démarche (voir ci-contre, 1 des affiches)

➤ AXE STRATEGIQUE 2 :

Faciliter un accès équitable à la prévention et aux soins auprès des publics en situation de précarité

- Action 2.5 : Guide des ressources Accès à la Santé/précarité

Objectifs poursuivis :

- Général : Identifier, accueillir, informer et accompagner les personnes en situation de précarité dans leur parcours de santé ;
- Spécifique : Rendre accessible aux professionnels l'information de l'offre de soins du territoire s'adressant aux publics en situation de précarité afin de faciliter l'accompagnement.

Bref descriptif :

La consultation auprès des publics en situation de précarité menée par les structures locales en 2016 (voir page 8) a indiqué que les premiers s'appuyaient sur les secondes pour accéder aux droits, à la santé et aux soins. Or ces dernières disposent de connaissances diverses et variées propres à leur activité. Face à ce constat, les structures participant à la consultation ont estimé nécessaire de rendre accessible à tous et à chacun l'information de l'offre de soins du territoire en élaborant un support de communication à destination des salariés et des bénévoles intervenants auprès des publics en situation de précarité.

Etat d'avancement :

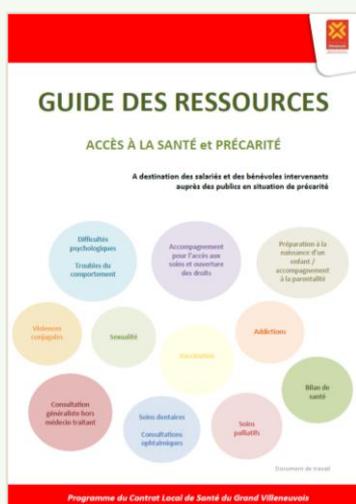
L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

Bilan :

5 réunions de travail ont réuni 11 structures partenaires pour la construction et la diffusion du guide des ressources Accès à la santé/précarité.

Diffusé en avril 2018, son évaluation est prévue après 6 mois d'utilisation soit au 4^{ème} trimestre 2018.

13



- Recensement, par problématique, des offres de santé accessibles aux publics en situation de précarité. 21 offres de santé sont classées en 11 problématiques.
- Outil conçu pour les salariés et les bénévoles intervenants auprès de ces publics. Il a été diffusé en avril 2018 auprès de 25 structures.
- Construction sous forme de tableau pour être concis, simple et pratique d'utilisation.
- Actualisation annuelle à partir des données communiquées par les structures concernées.

➤ AXE STRATEGIQUE 3 :

Promouvoir l'accès des usagers à la prévention et aux soins en santé mentale et en addictologie

- **Action 3.1 : Formation en prévention addictologie et santé mentale**

Objectifs poursuivis :

- Général : Favoriser les formations initiales et continues ainsi que l'information des professionnels de santé (OMS) ;
- Spécifique : Former les professionnels et les usagers autour de la prévention des addictions et le repérage précoce et l'inclusion/socialisation des patients en santé mentale.

Bref descriptif :

A l'issue d'un recensement des besoins, les acteurs concernés élaboreront au sein d'un groupe de travail un programme de formation sur la prévention en addictologie et/ou en santé mentale.

Etat d'avancement :

L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

Bilan :

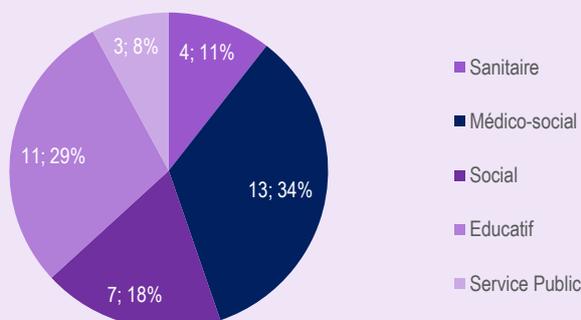
L'action a pour objectif de former les professionnels hospitaliers et ambulatoires sur la prévention, le repérage précoce des addictions auprès du public "jeunes." 4 séances ont été organisées en 2017 et 2 en 2018. La prochaine est prévue le 18 septembre 2018, et une seconde est en cours de programmation.

Formation "RPIB Jeunes consommateurs"
Nombre de participants par séance



Sur les 3 premières séances, le taux de satisfaction est de 81 % en moyenne.

Formation "RPIB Jeunes consommateurs"
Répartition des participants par secteur d'activité



➤ **AXE STRATEGIQUE 3 :**

Promouvoir l'accès des usagers à la prévention et aux soins en santé mentale et en addictologie

- **Action 3.2 : Fiche de liaison médecin généraliste/médecin psychiatre URPS MLA**

Objectifs poursuivis :

- Général : Renforcer les partenariats et les complémentarités entre les acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social (ville et hôpital) afin de faciliter la fluidité du parcours de santé de l'utilisateur ;
- Spécifique : Améliorer la coordination médecin généraliste et psychiatrie en ville.

Bref descriptif :

Afin d'apporter une réponse à la rupture du parcours des patients en santé mentale à laquelle sont confrontés les professionnels du territoire, l'Union Régionale des Professionnels de Santé-Médecins libéraux en Aquitaine (URPS MLA) a élaboré une fiche liaison médecin généraliste/psychiatre. En cours d'expérimentée sur l'Agenais en 2013, celle-ci pourra après analyse de sa pertinence, être diffusée sur le territoire auprès des médecins psychiatres et généralistes.



Etat d'avancement :

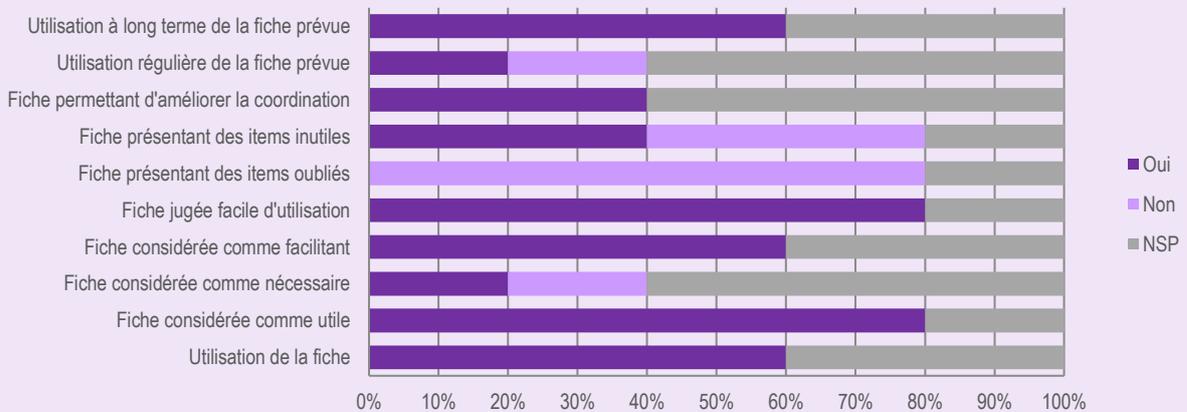
L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

Résultats :

Présentée par l'URPS MLA en 2013 aux médecins généralistes et médecins psychiatres libéraux, la fiche de liaison a satisfait 74 % des participants aux questionnaires de satisfaction. La fiche a été considérée comme utile à 80%. Cependant, elle n'a pas été considérée comme outil améliorant la coordination (voir graphique ci-dessous).

Données

Réponses apportées par les participants lors de l'enquête sur l'utilisation de la fiche de liaison



➤ AXE STRATEGIQUE 3 :

Promouvoir l'accès des usagers à la prévention et aux soins en santé mentale et en addictologie

- **Action 3.3 : Prévention en addictologie auprès des jeunes**

Objectif poursuivi :

- Spécifique : Améliorer la prévention en addictologie auprès des jeunes en leur donnant les repères leur permettant de devenir acteur de leur santé.

Bref descriptif :

Trois séances d'information autour de la prévention en addictologie seront organisées auprès des élèves de 6^{ème} du collège Anatole France à Villeneuve-sur-Lot et de leurs parents sur l'année scolaire 2016-2017. Cette action pourra être renouvelée les années suivantes et étendue à d'autres établissements scolaires.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.

Elle est finalisée et clôturée.

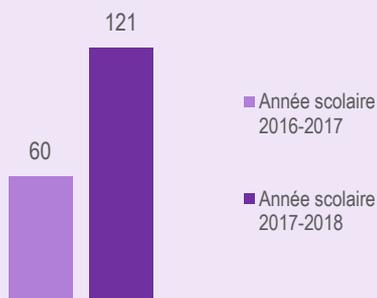
Résultats :

Au sein du collège Anatole France, un atelier de prévention en addictologie a été organisé dans 3 classes de 6^{ème} sur les 7 durant l'année scolaire 2016-2017. L'action s'est terminée par une séance d'information sur les écrans à destination des parents.

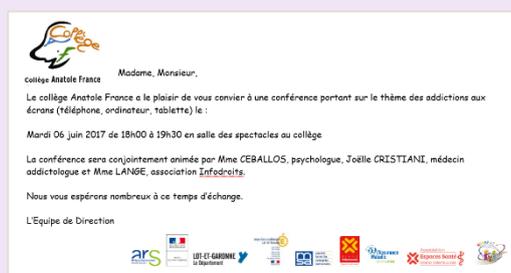
Cette action a pu être renouvelée l'année suivante sur l'ensemble des classes de 6^{ème}.

16

Nombre d'élèves sensibilisés dans le cadre des ateliers de prévention en addictologie



Nombre de personnes sensibilisés dans le cadre de la séance d'information sur les



La séance d'information sur les écrans organisée le 22 mai 2017 a réuni 15 enfants et parents.

➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- **Action 4.1 : Dispositifs visant à lutter contre l'habitat indigne**

Objectifs poursuivis :

- Général : Promouvoir l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne ;
- Spécifique : Améliorer le repérage et la réponse apportée à des situations d'habitat indigne sur le territoire.

Bref descriptif :

A la suite d'un diagnostic menée sur le territoire dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH), de nombreux logements insalubres ont été recensés sur le territoire. Si la commune de Villeneuve-sur-Lot mène des actions pour lutter contre l'habitat indigne, ce n'est pas le cas de toutes celles de la CAGV.

Afin de sensibiliser les élus, les professionnels intervenants à domicile et le public, il est prévu d'organiser des séances d'informations à destination des élus et des professionnels, d'élaborer des supports de communication et de mettre en place des animations collectives thématiques à destination du public.

Au-delà de l'information, il est prévu des actions facilitant la réhabilitation des logements par la mise en place de chantiers de réhabilitation et par le renouvellement de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Etat d'avancement :

L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

17

Bilan :

Une conférence sur les pouvoirs de police en matière de logement indigne a été organisée à destination des élus par l'ARS au niveau départemental le 24 juin 2014.

Afin de rendre les usagers acteurs de leur santé sur les bonnes pratiques à acquérir pour conserver un logement décent, un flyer « Etre bien chez soi » a été élaboré en 2016 et est diffusé depuis janvier 2018. Une séance de présentation de ce flyer et des bons gestes à acquérir pour conserver un logement décent pourrait être programmée à destination des professionnels intervenant à domicile dans les mois à venir.

Depuis, octobre 2016, des logements situés dans le quartier prioritaire « La Bastide » à Villeneuve-sur-Lot, ont été ou sont en cours de réhabilitation par les compagnons bâtisseurs. En 2017, cette action a été entendue à l'ensemble du territoire de la CAGV.

Actions en matière de lutte contre l'habitat indigne



Nombre de dossiers clôturés sur nombre de plaintes déposées de 2014 à 2017



Raisons de clôture des dossiers de 2014 à 2017



➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- **Action 4.2 : Sensibilisation à la santé environnementale à destination des collectivités**

Objectifs poursuivis :

- Général : Développer les compétences des professionnels sur les risques sanitaires liés à l'environnement ;
- Spécifique : Organiser des séances de sensibilisation à destination des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Bref descriptif :

Afin de sensibiliser les élus et les agents des collectivités à la santé environnementale et à intégrer cette notion dans les projets de territoire, une conférence sur la santé environnementale sera animée par l'association Habitat Santé Environnement.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

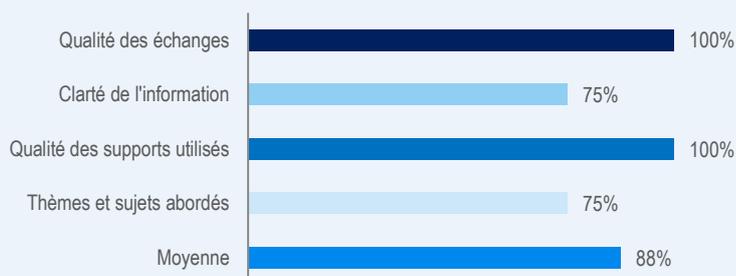
Résultats :

La conférence a été organisée le 9 octobre 2014.

Résultats de l'enquête de satisfaction



Résultats des réponses à l'enquête de satisfaction



Les participants ayant répondu à l'enquête de satisfaction souhaiteraient des séances d'information en lien avec la qualité de l'air intérieur et notamment sur les produits d'entretien

➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- **Action 4.3 : Sensibilisation des acteurs locaux et des usagers à la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) des collectivités**

Objectifs poursuivis :

- Général : Développer la prévention des risques sanitaires liés à l'environnement ;
- Spécifique : Organiser des séances de sensibilisation auprès des acteurs locaux à la qualité de l'air intérieur dans les ERP des collectivités.

Bref descriptif :

La qualité de l'air à l'intérieur (QAI) des locaux est un sujet d'inquiétude croissant pour les usagers des ERP. Les travaux du Grenelle de l'environnement et du plan national santé environnement, ont conduit à préconiser la mise en place de système de surveillance pouvant être rendu obligatoires le 1er janvier 2015. Ainsi, il est prévu d'organiser des séances d'information sur le volet réglementaire à destination des élus et des agents techniques, des séances d'information à destination des agents des collectivités sur les bonnes pratiques et l'utilisation de produits écologiques et des ateliers pédagogiques à destination du public.

Etat d'avancement :

L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

Bilan :

Une séance d'information sur les nouvelles obligations relatives à la qualité de l'air intérieur dans les ERP Petite Enfance applicables à partir du 1^{er} janvier 2017 a eu lieu le 6 décembre 2017.

A destination des professionnels de la Petite Enfance, deux ateliers dont un atelier Nesting ont été organisés en janvier et novembre 2015 et une conférence a été organisée au niveau départemental par l'ARS le 9 juin 2017. Au sein du PSV, le service maternité a été sensibilisé le 19 juin 2017 et deux agents ont été formés pour devenir Animatrices Nesting. Au sein de la CAGV, 1 agent du service Petite Enfance a été nommé référent « Santé environnementale ».

A destination des usagers, un atelier pédagogique sur les cosmétiques naturels a eu lieu en avril 2016 et une conférence sur les perturbateurs endocriniens en 1^{er} juin 2017.

19

Données

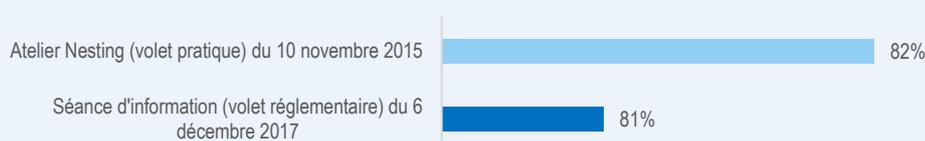
Nombre de séances par typologie



Nombre de personnes informées et/ou formées



Satisfaction des participants par action



➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- **Action 4.4 : Formation des acteurs locaux à la qualité de l'air extérieur en lien avec la gestion des espaces verts communs**

Objectifs poursuivis :

- Général : Développer les compétences de professionnels sur les risques sanitaires liés à l'environnement ;
- Spécifique : Améliorer les connaissances des professionnels compétents dans la gestion des espaces verts autour de la qualité de l'air extérieur.

Bref descriptif :

Les produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces verts et certaines plantes allergènes peuvent nuire à la santé des habitants. Afin de limiter leurs impacts, des formations seront organisées à destination des agents en lien avec les espaces verts.

Etat d'avancement :

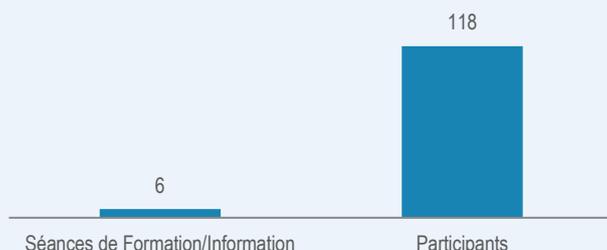
L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

Bilan :

Après une première formation dédiée à l'ambrosie organisée en juillet 2015, la problématique a été abordée en 2017 avec les espèces animales et végétales exotiques envahissantes dont le moustique-tigre.

20

Nombre d'actions sur l'ambrosie mises en place et d'agents sensibilisés de juillet 2015 à juin 2018



Sur les 19 communes du territoire de la CAGV, 4 d'entre elles ont bénéficié de formation à la lutte contre l'ambrosie : Casseneuveil, Le Lédat, Sainte-Livrade-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot.

Au-delà des communes, les actions ont été organisées dans les structures intercommunales : services techniques, service voirie, service assainissement.

Au de-delà des actions de formation mises en place sur l'ambrosie, le guide « Prise en compte du risque allergique dans la gestion des espaces verts » réalisé par l'association Au Fil des Séounes et celui sur les espaces exotiques envahissantes conçu par le service cadre de Vie de la CAGV, ont été distribués aux participants.



➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- **Action 4.5 : Service de location de vélos**

Objectifs poursuivis :

- Général : Mutualiser et imbriquer les dispositifs d'animation et les programmations relevant du développement durable, de la santé et de l'éducation ;
- Spécifique : Améliorer la qualité de l'air extérieur par la réduction de la circulation automobile.

Bref descriptif :

Au-delà de son Plan Global de Déplacement et afin de renforcer la politique de mobilité de la CLS, la pratique du vélo, mode de déplacement ayant un fort impact positif sur la santé, sera développée. Pour ce faire, un service de location de vélo sera proposé aux habitants du villeneuvois.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.

Elle est finalisée et clôturée.

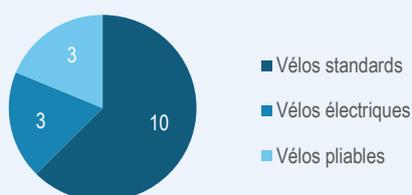
Résultats :

L'Agglomération du Grand Villeneuvois a ouvert le service de location de vélos Vélios en septembre 2015. Pour conforter la hausse de jours de location, le parc de location a accueilli 9 vélos supplémentaires en 2017 (voir graphiques ci-dessous).

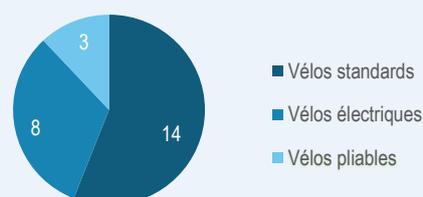


21

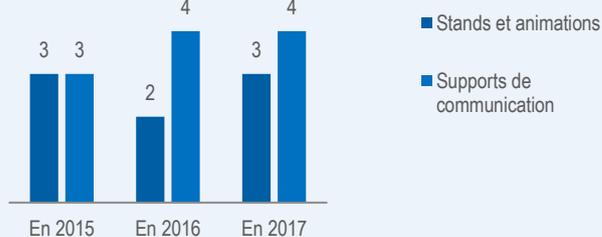
Parc de location de vélos de 2014 à 2016



Parc de location de vélos en 2017



Nombre et typologie d'actions de sensibilisation par an



Nombre de jours de location de vélos



En 2017, le nombre de jours de location de vélos a connu une augmentation de 65% durant l'été.

➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- **Action 4.6 : Distribution des produits alimentaires locaux biologiques dans la restauration collective**

Objectifs poursuivis :

- Général : Mutualiser et imbriquer les dispositifs d'animation et les programmations relevant du développement durable, de la santé et de l'éducation ;
- Spécifique : Déployer la distribution de produits alimentaires locaux biologiques dans la restauration collective.

Bref descriptif :

Dans le cadre de son Agenda 21, la CAGV a structuré, en partenariat avec l'association CIVAM Agrobio 47, un approvisionnement en produits biologiques et locaux en sein des crèches et accueils de loisirs. Il est proposé d'étendre ce partenariat aux autres structures de la CAGV suite à des actions de sensibilisation à destination des élus et des cuisiniers des cantines scolaires. En cas d'adhésion à la démarche, des séances d'accompagnement et des formations seront proposées aux cuisiniers.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

Résultats :

22

Production



A l'issue de la phase de test de l'approvisionnement de produits biologiques et locaux lancée en avril 2017, celui-ci a été arrêté ; la qualité et l'origine des produits n'étaient pas satisfaisantes.

➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- **Action 4.7 : Promotion de l'activité physique auprès des jeunes**

Objectifs poursuivis :

- Général : Mutualiser et imbriquer les dispositifs d'animation et les programmations relevant du développement durable, de la santé et de l'éducation ;
- Spécifique : Développer un programme d'actions concertées de promotion de l'activité physique à destination de l'ensemble des collégiens de la CAGV.

Bref descriptif :

Face à la prévalence de l'obésité sur le territoire, les acteurs du territoire ont fait le constat de l'importance de développer une offre adaptée à la pratique d'une activité physique. Dans le cadre de la démarche ICAPS, une promotion de l'activité physique chez les collégiens sera organisée auprès des acteurs afin de mettre en place des actions disposant d'une approche socio-écologique dans les établissements scolaires.



Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

Résultats :

En 2014, le groupe de travail a retenu la mise en place de deux projets sur le territoire dont un a été déployé en 2015-2016 (voir action 4.8 page 23). 7 pistes de réflexion ont par ailleurs été identifiées dans les domaines suivants : mobilité, communication/sensibilisation, études, animations.

23

Résultats sur les années scolaires 2014-2015 à 2017-2018

2 projets :

- déploiement du programme Bouge Une priorité pour ta santé sur le collège Paul Froment à Sainte-Livrade-sur-Lot

- promotion de l'activité physique des jeunes femmes sur Sainte-Livrade-sur-Lot.

1 action :

Déploiement du programme « Bouge Une priorité pour ta santé » puis « Bouge dans tes baskets » au collège Anatole France à Villeneuve-sur-Lot sur les années scolaires 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 (voir action 4.8 présentée page 21).

Extension de l'action :

Déploiement du programme Bouge Une priorité pour ta santé au collège Gaston Carrère à Casseneuil et au collège Crochepierre à Villeneuve-sur-Lot (Sport-santé) sur les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018.

➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- Action 4.8 : Programme « Bouge...Une priorité pour ta santé »

Objectifs poursuivis :

- Général : Mutualiser et imbriquer les dispositifs d'animation et les programmations relevant du développement durable, de la santé et de l'éducation ;
- Spécifique : Développer un programme d'actions concertées de promotion de l'activité physique à destination de l'ensemble des collégiens de la CAGV.

Bref descriptif :

Dans le cadre de l'action 4.7 relative à la promotion de l'activité physique chez les jeunes, la mutualité française et le collège Anatole France ont mis en place un partenariat ayant pour objet le déploiement du programme Bouge une priorité pour ta santé sur l'année scolaire 2014-2015 auprès des collégiens de 5ème.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

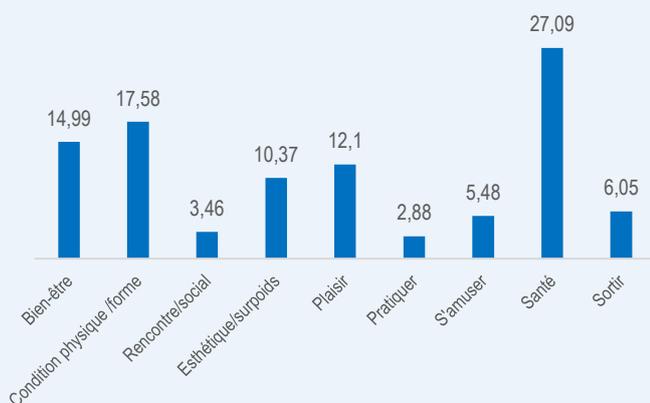
Résultats :

Le programme « Bouge... Une priorité pour ta santé » a été mis en place suite aux travaux du groupe de travail sur la promotion de l'activité physique auprès des jeunes (voir fiche action 4.7, page 22). Fort de son succès (voir graphiques ci-dessous), il a été renouvelé les années suivantes dans le même établissement. Depuis 2016, le programme est remplacé par « Bouge dans tes baskets ».

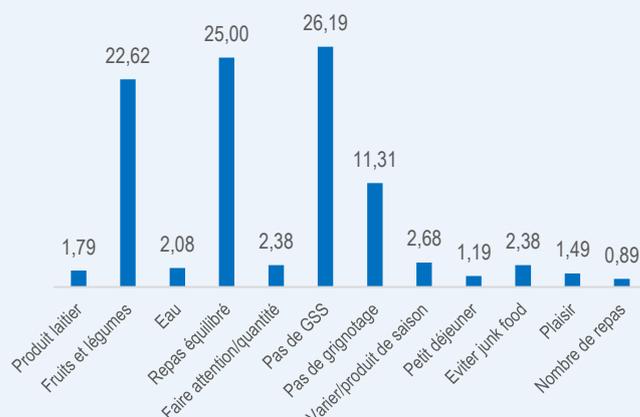
24

Résultats sur l'année scolaire 2014-2015

Raisons de pratiquer une activité physique et sportive (APS)



Conseil sur l'alimentation



Sur l'ensemble des répondants, 69, 17 % déclarent pratiquer plus d'activité physique et sportive, 98% des élèves peuvent donner 3 bonnes raisons de pratiquer une activité physique, 89% peuvent en donner deux et 63% sont capable d'en donner trois.

Les élèves répondant au questionnaire, sont capables de citer un conseil sur l'alimentation pour 96%, deux pour 78% ou trois pour 55% d'entre eux.

➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

- Action 4.9 : Dispositifs visant à lutter contre le « moustique-tigre »

Objectifs poursuivis :

- Généraux :
 - Développer la prévention des risques sanitaires liés à l'environnement ;
 - Développer les compétences des professionnels sur les risques sanitaires liés à l'environnement ;
- Spécifique : Permettre à chaque citoyen de devenir acteur dans la lutte contre le « moustique tigre » pour lui et ses proches de façon à maîtriser les risques sanitaires et diminuer les nuisances.

Bref descriptif :

Afin de prévenir tout risque sanitaire lié à la présence de ce moustique ainsi que tout impact économique sur les activités extérieures en été, des dispositifs de communication, d'information et de formation visant à lutter contre le « moustique-tigre » seront organisées pendant la période estivale.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

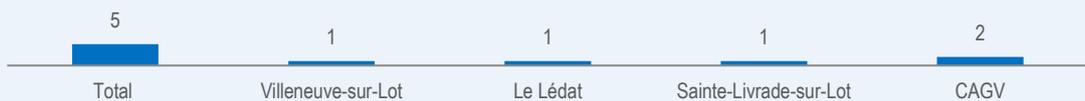
Résultats :

Après une formation de personnes relais en juin 2016, celles du territoire ont sensibilisé les 19 communes et mis en place des séances de formation auprès des agents des collectivités et des actions d'information auprès du grand public pour lutter contre le moustique tigre. A ce jour, 350 personnes se sont engagées à être ambassadeurs de prévention et à porter l'information dans leur lieu de travail, leur voisinage...

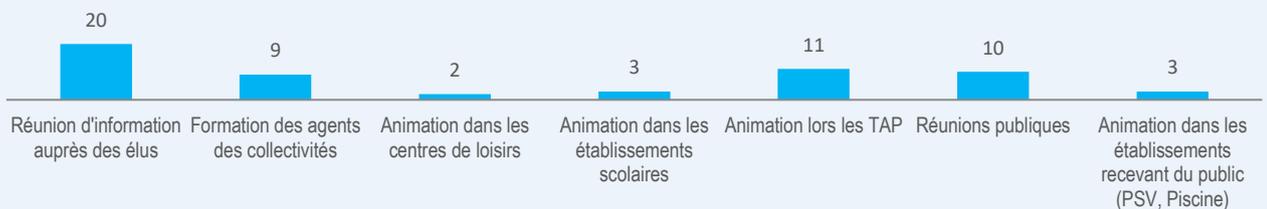


25

Nombre de personnes relais formées par collectivité sur le territoire de la CAGV



Nombre d'actions sur la lutte contre le moustique tigre mises en place par typologie d'avril 2018 à juin 2018



Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre le moustique-tigre d'avril 2016 à juin 2018



De nombreux supports et moyens de communication adaptés au public ciblé ont permis de relayer l'information : lettres interne, guide, affiches, kakémonos, kit pédagogique, réseaux sociaux, presse locale...

➤ AXE STRATEGIQUE 4 :

Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement

● Action 4.10 : Journée Sport Santé Bien-être « La Bougeotte »

Objectifs poursuivis :

- Général : Mutualiser et imbriquer les dispositifs d'animation et les programmations relevant du développement durable, de la santé et de l'éducation ;
- Spécifique : Organiser une journée d'action « La Bougeotte » à destination du grand public en vue de promouvoir l'activité physique et sportive.

Bref descriptif :

Dans le cadre d'une journée, informer les habitants sur les offres de santé en prévention et en soins existantes sur le territoire et les accompagner pour en faciliter l'accès, tout en promouvant l'activité physique. Contribuer au bien-être de chacun, en proposant des animations autour de la Santé et du Sport.

Etat d'avancement :

L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

Bilan :

2 réunions avec les acteurs du territoire, la participation à une rencontre régionale et d'une dizaine de réunions des pilotes ont été nécessaires pour organiser la journée Sport Santé Bien-être La Bougeotte qui s'est déroulée le 13 juin 2018 au Haras National de Villeneuve-sur-Lot.

L'évènement a accueilli 320 personnes sur 26 stands d'information (accès aux soins, nutrition, prévention des maladies cardiovasculaires, contre les cancers, en addictologie, estime de soi) et animations (découverte d'activités physiques : aviron, escrime, marche nordique, aikido, gym volontaire, pilate, vélos, natation...).

Le bilan de la journée devrait être complété fin 2018.

26



Activités pratiquées ou dans l'intention de l'être par le public



Satisfaction du public



Sur les 43 personnes ayant répondu à l'enquête parmi le public, le taux de satisfaction est de 81 %. Aucun n'a été insatisfait ou peu satisfait.

Les personnes accueillies souhaitent largement que la journée soit renouvelée.

➤ AXE TRANSVERSAL :

Développer et coordonner la prévention et la promotion de la santé pour tous

- Action T.1 : Séance d'information sur les supports et les outils de communication sécurisés

Objectif poursuivi :

→ Spécifique : Elargir/développer l'utilisation des outils de communication et d'information.

Bref descriptif :

Face à la méconnaissance des outils de communication sécurisés par les acteurs du territoire, une séance d'information sera organisée sur les outils complémentaires : messagerie, sécurisée, PAACO et le Dossier Médical Personnel (DMP) en partenariat avec TéléSanté Aquitaine (TSA) / ESEA ; elle pourra être complétée par une séance d'accompagnement à l'un des outils en fonction des besoins.

Etat d'avancement :

L'action est en cours de réalisation.

Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

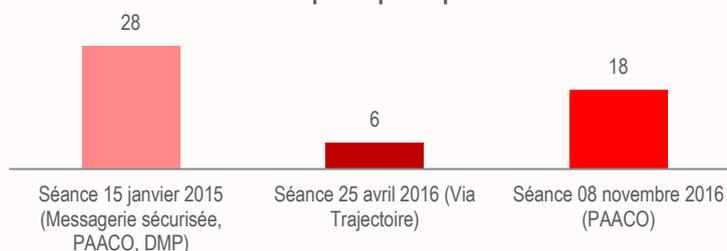
Bilan :

3 séances d'informations sur les outils de communication sécurisés ont été organisées sur 2015 et 2016. A l'issue de celles-ci, 25 acteurs ont souhaité à ce jour acquérir l'outil PAACO.

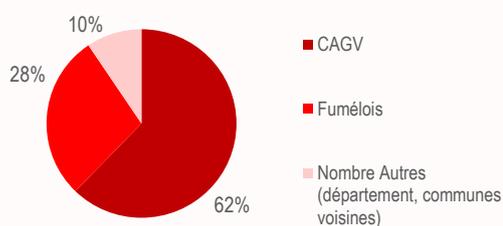
A partir de septembre 2017, des séances d'accompagnement auprès de ces acteurs ont été mises en place.

27

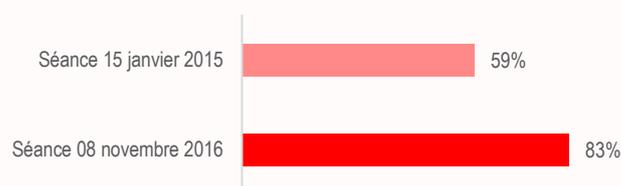
Nombre de participants par séance



Répartition des professionnels par secteur géographique



Satisfaction des participants par séance



Depuis septembre 2017, 109 professionnels de CAGV ont été formés à PAACO : PSV, Centre Hospitalier Départemental (CHD) La Candélie, professionnels de santé libéraux, structures médico-sociales, association d'usagers.

Cet outil a été intégré dans le protocole Parcours entre la ville et l'hôpital en cours d'expérimentation (voir action 1.1 page 5). Il contribue ainsi à l'amélioration de la coordination des acteurs sur le territoire de proximité Villeneuve-Fumel tel que défini par l'ARS.

➤ AXE TRANSVERSAL :

Développer et coordonner la prévention et la promotion de la santé pour tous

- Action T.2 : Etat des lieux autour des moyens de transports « à but social »

Objectif poursuivi :

→ Spécifique : Améliorer la lisibilité de l'offre de transport à but social existante.

Bref descriptif :

Afin de faciliter les déplacements des publics en situation de précarité et d'améliorer la lisibilité des services et dispositifs existants sur le territoire, un état des lieux sur les moyens de transport « à but social » sera réalisé et diffusé aux partenaires.

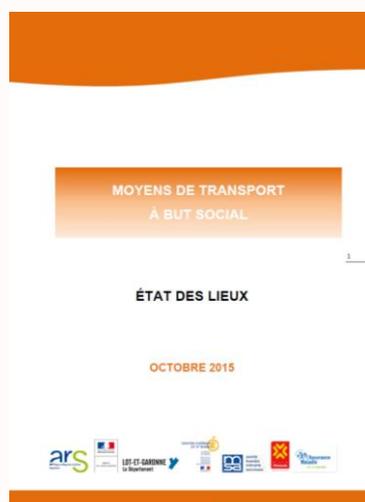
Etat d'avancement :

L'action est réalisée.

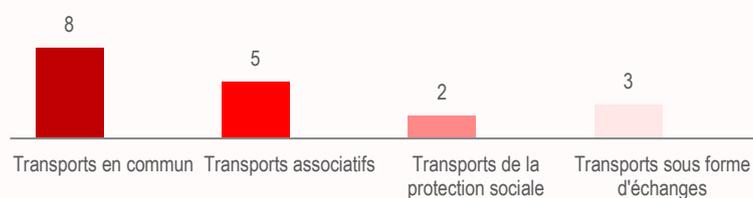
Elle est finalisée et clôturée.

Résultats :

L'état des lieux sur les moyens de transport à but social recense 18 services et dispositifs. Les acteurs de santé interrogés ont jugé le document utile mais volumineux (voir graphiques ci-dessous). Au-delà de cet outil, 9 pistes de réflexion ont été identifiées dont 2 d'entre elles ont à ce jour trouvé une réponse : la communication autour de la Maison de la Mobilité (voir action T.2.1 page 27) et la distribution de tickets Elios gratuit pour la sortie des usagers du PSV arrivés en ambulance.



Moyens de transport à but social par typologie



	Points forts déclarés	Points faibles déclarés
Qualité	Praticité Clarté	Volume
Utilité	Meilleure lisibilité des offres de transport pour les professionnels	Omission d'un service Inaccessibilité directe pour le public

Créé en 2017, le dispositif Mobilité 47 reprend une grande partie des informations contenues dans cet état des lieux.

En ce qui concerne le réseau Elios, sa gratuité a été lancée le 7 avril 2018 à titre expérimental.

➤ AXE TRANSVERSAL :

Développer et coordonner la prévention et la promotion de la santé pour tous

- Action T.2.1 : Communication sur la Maison de la Mobilité à destination des publics en situation de précarité

Objectif poursuivi :

- Spécifique : Améliorer la lisibilité de l'offre de transport en commun à but social existante en orientant les publics en situation de précarité vers la Maison de la Mobilité.

Bref descriptif :

La Maison de la Mobilité, créée par la CAGV, est un espace d'accueil visant à informer les usagers sur l'ensemble des offres liées à la mobilité sur le territoire. Elle est pourtant encore mal connue des acteurs de santé. Afin de faciliter l'orientation des publics en situation de précarité vers cette structure, ils ont préconisé de créer des outils de communication sur celle-ci.

Etat d'avancement :

L'action est réalisée.
Elle est finalisée et clôturée.

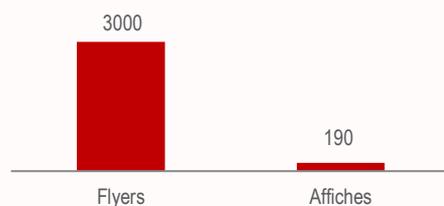
Résultats :

Les acteurs participant au groupe de travail ont souhaité communiquer sur la Maison de la Mobilité auprès des publics en situation de précarité via la création et diffusion d'un flyer recto verso et de 2 affiches. 3000 flyers et 190 affiches ont été distribués dans 95 structures.

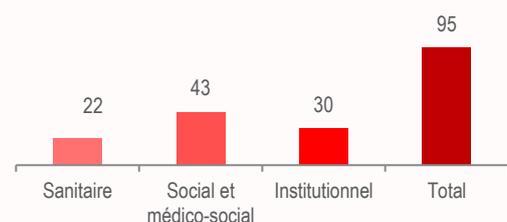
29



Nombre de supports de communication par typologie



Nombre de structures relais par secteur d'activité



➤ AXE TRANSVERSAL :

Développer et coordonner la prévention et la promotion de la santé pour tous

- Action T.3 : Vaccination auprès du grand public

Objectif poursuivi :

- Spécifique : Augmenter le taux de couverture vaccinale (0.1 point par an parmi le public pour l'ensemble des vaccins).

Bref descriptif :

L'action sur la vaccination auprès du grand public se compose en trois volets : l'orientation du public vers les lieux de vaccination sur le territoire, l'information de ce dernier sur la vaccination et la mise en place d'un protocole de coopération médecin/infirmier prévu au niveau départemental.

Etat d'avancement :

L'action est en cours de réalisation.
Elle est déployée, opérationnelle et pilotée.

Bilan :

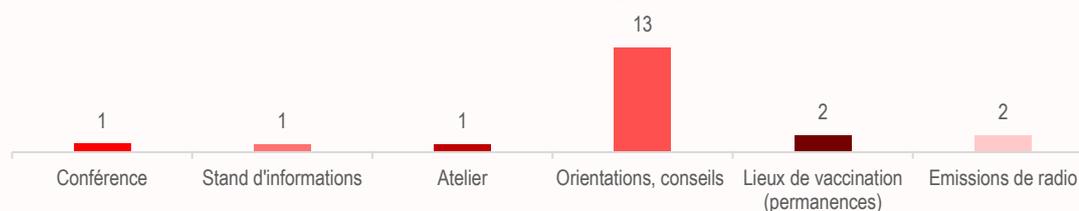
Lors de la semaine européenne de la vaccination du mois d'avril 2017, différentes actions ont été organisées auprès du grand public de manière partenariale.

Les orientations effectuées lors des permanences du PSV dans les associations caritatives et les permanences de vaccination tenues par le Centre départemental de Vaccination au Centre Médico-Social (CMS) et à l'Espace de Santé des Haras à Villeneuve-sur-Lot sont effectuées toute l'année. Un troisième lieu de vaccination est en cours d'organisation à l'Espace de Santé de Casseneuil.

Depuis septembre 2017, un magazine radio consacré à la santé publique est diffusé sur une onde locale. Les émissions de novembre et décembre 2017 ont porté sur la vaccination. Il est possible de les réécouter en podcast.

30

Nombre d'actions réalisées auprès du grand public par typologie



Nombre de participants aux séances d'information par typologie

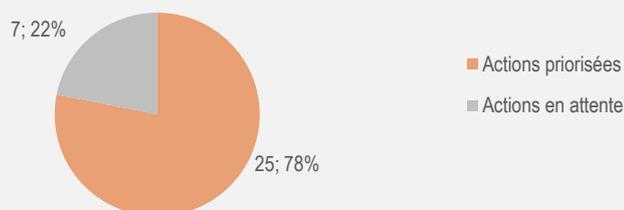


Au-delà de ces actions, des supports de communication ont été diffusés auprès du grand public sur 2017 et 2018 (planète vaccination, affiches, lieux de permanences...), une permanence pour la vaccination du personnel soignant du PSV a été mise en place et une conférence sur la vaccination a été organisée en 2017 à destination des médecins, infirmiers, sages-femmes et pharmaciens.

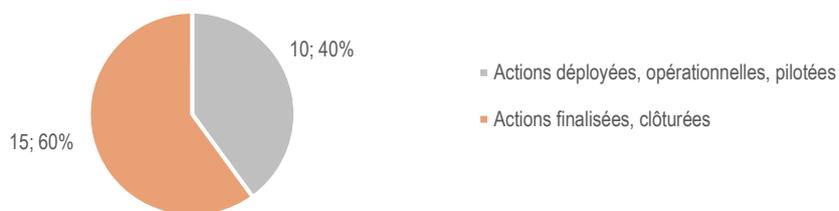
Bilan de la démarche CLS

➤ Réalisation du plan d'action du CLS

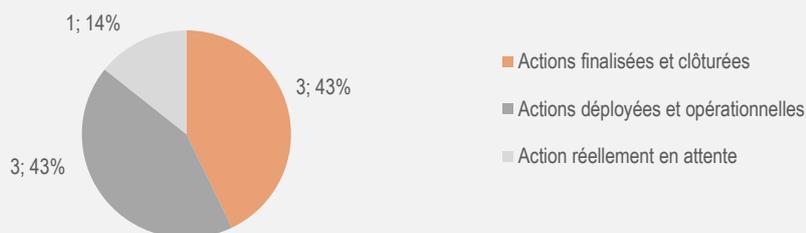
Répartition des actions prioritisées et en attente



Etat d'avancement des 25 actions prioritisées



Etat d'avancement des 7 actions en attente

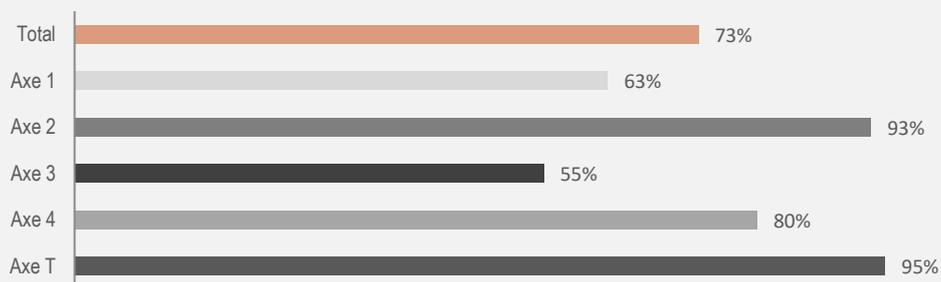


Etat d'avancement de l'ensemble des actions du CLS (priorisées et non priorisées) soit 32 actions

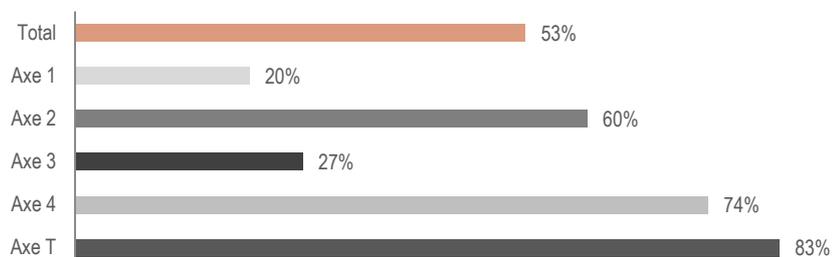


➤ Atteinte des objectifs

Atteinte des objectifs des actions réalisées par axe et en globalité



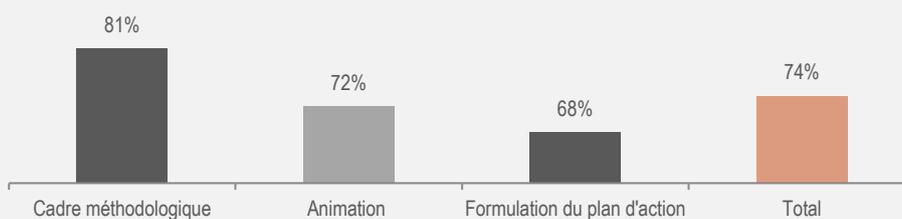
Atteinte des objectifs généraux en pourcentage par axe et sur l'ensemble du plan d'action



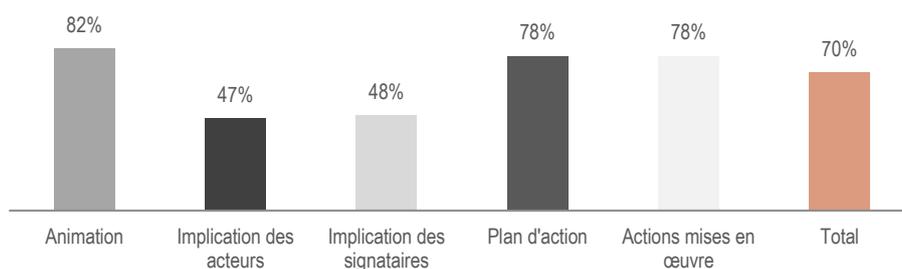
32

➤ Satisfaction des acteurs vis-à-vis du CLS

Pourcentage de satisfaction des acteurs vis-à-vis du CLS (1ère étape)



Pourcentage de satisfaction des acteurs vis-à-vis du CLS (2nde étape)



Perspectives du CLS

Axe	Action	Perspectives	Orientations éventuelles ...	
			... dans le cadre du CLS	... hors CLS
1. Développer des actions ciblées dédiées aux personnes âgées dépendantes visant le maintien à domicile	1.1 Expérimentation « protocole du parcours de santé de la personne âgée entre la ville et l'hôpital »	L'action se poursuit avec la communication auprès du grand public de la carte ville-hôpital et son déploiement sur le département. Une fois les différents outils du protocole finalisés et les acteurs de la coordination adhérant à la démarche, formés à leur utilisation, le groupe de travail pourrait poursuivre ses échanges et réflexions pour améliorer le protocole.	Déclinaison pour partie dans le cadre d'un renouvellement du CLS.	Poursuite dans le cadre de la MAIA et de la PTA.
	1.3 Enquête sur les dispositifs d'aide aux aidants naturels	17 préconisations ³ portant sur 5 axes (réponse aux besoins des aidants, connaissance des dispositifs par les aidants, communication et vocabulaire pour présenter les dispositifs, accessibilité et praticité des dispositifs, visibilité des actions et des formations proposées par les structures) ont été formulées par l'IREPS et le groupe de travail. Ces recommandations pourraient être mis en lien avec les appels à projets et les appels à candidature organisés par les membres du comité de pilotage, être considérées comme des critères de sélection (par exemple la commission des financeurs organisée par le CD47).	Déclinaison dans le cadre d'un renouvellement du CLS.	Déclinaison pour partie dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).
	1.4 Soirées d'information et d'échanges autour de la personne âgée à destination des acteurs de santé	De nouvelles rencontres des partenaires gérontologiques sont en cours d'organisation et pourraient s'étendre à des thématiques autres que celles des personnes âgées (maladies chroniques...)		

³ Pour plus d'informations, consulter l'enquête menée par l'IREPS sur les dispositifs d'aide aux aidants naturels : pp. 21 à 23.

Axe	Action	Perspectives	Orientations éventuelles ...	
			... dans le cadre du CLS	... hors CLS
2. Faciliter un accès équitable à la prévention et aux soins auprès des publics en situation de précarité	2.1 Recensement des besoins des publics en situation de précarité	L'analyse des besoins pourraient être approfondie afin d'exploiter les pistes de réflexion dégagées. Les publics en situation de précarité ont notamment exprimé le souhait que des actions soient mises en place dans les domaines suivants : Accès aux soins, Nutrition et Activité physique. La journée Sport Santé Bien-être « La Bougeotte » (voir action 4.10 page 25) a été proposée en réponse à certains de ces besoins.	Déclinaison dans le cadre d'un renouvellement du CLS	
	2.2 Information sur l'accès aux droits, à la prévention et à la santé	Des séances sur l'accès aux droits, à la santé et aux soins pourraient se poursuivre notamment sur les thématiques suivantes : le renoncement aux droits et les démarches en ligne.	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	
	2.3 Entretien prénatal précoce (EPP) et son suivi	Des formations de professionnels à l'EPP pourraient être organisées à destination des sages-femmes nouvellement installées.	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	
	2.4 Information et accompagnement des publics en situation de précarité habitant dans les quartiers prioritaires sur les offres de santé en prévention et en soin	Au-delà des permanences qui devraient porter sur des offres de santé ou de services plus diversifiées, des ateliers sur l'alimentation et la périnatalité sont programmés pour le dernier trimestre 2017. D'autres ateliers ou des séances d'information pourraient être organisés sur l'accès aux droits, le diabète, l'hypertension, le cholestérol, les MST et la contraception. Les autres axes de travail/d'amélioration sur cette thématique sont les suivantes : - Une analyse plus fine des statistiques des permanences (prise de rendez-vous, suivi de rendez-vous, ...); - Un lien avec le Transport (un accès par la navette gratuite vers le PSV, un accès au CH d'Agen pour la PASS ophtalmo et dentaire); - Le développement du travail en réseau avec les partenaires de la précarité afin de mettre en œuvre des actions collectives sur deux objectifs : effectuer une orientation de qualité et travailler en collaboration les campagnes de santé publique.	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Poursuite dans le cadre de la politique de la ville et de la PASS du PSV

Axe	Action	Perspectives	Orientations éventuelles ...	
			... dans le cadre du CLS	... hors CLS
2. Faciliter un accès équitable à la prévention et aux soins auprès des publics en situation de précarité	2.5 Guide Accès à la santé et précarité	Le guide a été élaboré à l'issue de la consultation des publics en situation de précarité (voir action 2.1 page 8). Diffusé depuis mars 2018, son évaluation est prévue en fin d'année.	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Actualisation du guide dans le cadre de la politique santé de la CAGV
3. Promouvoir l'accès des usagers à la prévention et aux soins en santé mentale et en addictologie	3.1 Formation en prévention addictologie et santé mentale	Dans le cadre de l'appel à projet « Hôpital hors les murs » de l'ARS, le Pôle de Santé du Villeneuvois a proposé l'action intitulée « Formation des professionnels sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs en prévention addictologie RPIB "Jeunes" ». Celle-ci a reçu un avis favorable et sera financée par l'ARS à hauteur de 3 000 euros par an sur 3 ans.	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Poursuite dans le cadre du CLSM, des projets « Hôpital hors les murs » ou des Parcours de santé en addictologie
	3.2 Fiche de liaison MG/psychiatre URPS MLA	Le Centre Hospitalier Départemental La Candélie et la CAGV ont répondu à l'appel à projet ARS pour une « labellisation du CLSM du territoire de proximité de Villeneuve ». L'objectif des CLSM est de répondre aux attentes « multifformes et convergentes des acteurs locaux pour une approche globale et concertée de la santé mentale ». Face à l'arrivée de nouveaux professionnels ou en l'absence de participation de certains déjà installés sur le territoire, une réunion d'information sur l'existence de cette fiche de liaison pourrait être organisée en destination des psychiatres et des médecins généralistes.		Poursuite dans le cadre du CLSM
	3.3 Prévention en addictologie auprès des jeunes	L'action pourrait traiter d'autres thématiques et être élargie à l'ensemble des classes de 6 ^{ème} voire à d'autres niveaux ou d'autres établissements.	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Poursuite et déploiement dans le cadre du Parcours de santé en addictologie

Axe	Action	Perspectives	Orientations éventuelles ...	
			... dans le cadre du CLS	... hors CLS
4. Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement	4.1 Dispositifs visant à lutter contre l'habitat indigne	<p>Le flyer « Etre bien chez soi » diffusé depuis janvier 2018 auprès des acteurs de l'habitat et des usagers, une séance d'information sur l'acquisition des bons gestes permettant de conserver son logement en bon état devrait être organisée auprès des professionnels intervenant à domicile.</p> <p>Par ailleurs, un rapprochement entre les acteurs de l'habitat, de la santé et les compagnons bâtisseurs est en projet afin d'améliorer les actions mises en œuvre.</p> <p>Enfin, l'OPAH-RU a été renouvelé en 2015 pour 5 ans sur Villeneuve-sur-Lot et a débuté au 1^{er} semestre 2018 sur Sainte-Livrade-sur-Lot.</p>	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Poursuite pour partie dans le cadre de la politique de la ville et de la politique habitat de la CAGV
	4.2 Sensibilisation à la santé environnementale à destination des collectivités	A la suite de cette conférence et en réponse aux attentes exprimées par les participants, des actions ont été organisées et pourraient se poursuivre dans le cadre de l'action 4.3 relative à la qualité de l'air intérieur dans les ERP des collectivités (voir page 16) ou dans de nouvelles actions.	Déclinaison dans le cadre d'un renouvellement du CLS	
	4.3 Sensibilisation des acteurs locaux et des usagers à la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) des collectivités	<p>A l'issue de la séance d'information auprès des élus et des responsables des structures Petite Enfance est programmée le 6 décembre 2017, des séances d'accompagnement à la mise en œuvre des nouvelles obligations ont été demandées.</p> <p>Par ailleurs, un 2^{ème} atelier « Nesting » et un atelier « Un bon air dans ma maison » sont en cours d'organisation à destination des professionnels de la Petite Enfance.</p>	Déclinaison dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Poursuite pour partie dans le cadre de la politique interne des structures
	4.4 Formation des acteurs locaux à la qualité de l'air extérieur en lien avec la gestion des espaces verts communs	Des séances d'informations sur les plantes allergènes ou sur l'utilisation des produits zérophyto pourraient être organisées.	Déclinaison pour partie dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Déclinaison pour partie dans le cadre de la politique du cadre de vie de la CAGV

Axe	Action	Perspectives	Orientations éventuelles ...	
			... dans le cadre du CLS	... hors CLS
4. Privilégier des actions visant à améliorer la santé des usagers en agissant sur la qualité de l'environnement	4.5 Service de location de vélos	Dans la perspective d'un élargissement de l'offre de service par le doublement du parc de location et de son extension à d'autres communes, des actions de sensibilisation pourraient être poursuivies et développées.		Déploiement dans le cadre de la politique de la mobilité de la CAGV
	4.6 Distribution des produits alimentaires locaux biologiques dans la restauration collective	Face au développement insuffisant des circuits courts et à l'impossibilité de répondre à la demande en produits, les travaux ont été mis en suspens en 2014. La démarche a été relancée fin 2016 mais n'a pas porté ses fruits. Cependant, la CAGV s'engage à poursuivre l'achat de produits locaux pour leurs buffets.		Déploiement dans le cadre du Plan Climat de la CAGV
	4.7 Promotion de l'activité physique auprès des jeunes	7 pistes de réflexion ont été identifiées à l'issue du projet fin 2014 dans les domaines suivants : mobilité, communication/sensibilisation, études, animations. Les cosignataires ont également soulevé qu'une attention particulière devait être portée aux jeunes femmes et que des actions devaient être proposées à l'extérieur des établissements scolaires. La journée Sport Santé Bien-être « La Bougeotte » (voir action 4.10 page 25) a été proposée en réponse à certaines de ces recommandations.	Déploiement dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Déploiement pour partie dans le cadre du CLSM
	4.8 Programme « Bouge...Une priorité pour ta santé »	Le collège Anatole France a poursuivi le programme sur les années scolaires 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Porteur du projet, la Mutualité Française a mis en place un partenariat avec les structures du territoire et la CAGV pour mobiliser les moyens autour des activités proposés par l'opération.	Déploiement pour partie dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Poursuite dans le cadre du projet d'établissement et pour partie dans le cadre de la politique de la ville
	4.9 Dispositifs visant à lutter contre le « moustique-tigre »	Action lancée en mai 2016, les travaux se sont poursuivis les années suivantes et s'adresser à un public plus large et notamment les bailleurs sociaux et les services d'aide à domicile.	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Poursuite dans le cadre de la politique du cadre de vie de la CAGV
	4.10 Journée Sport Santé Bien-être « La Bougeotte »	Les partenaires « exposants » et le public déclarent vouloir renouveler la journée. D'autres activités physiques pourraient être proposées et d'autres partenariats créés (professionnels de santé). Le public, essentiellement composé de jeunes de 6 à 10 ans et de personnes âgées) pourrait être élargi aux adolescents.	Déploiement dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Déploiement dans le cadre du projet de santé de l'AESGV et de la politique santé de la CAGV

Axe	Action	Perspectives	Orientations éventuelles ...	
			... dans le cadre du CLS	... hors CLS
Transversal : Développer et coordonner la prévention et la promotion de la santé pour tous	T.1 : Séance d'information sur les supports et les outils de communication sécurisés	Des séances d'information sur d'autres outils sécurisés (DMP, Télémedecine...) ou de nouvelles séances de formation et d'accompagnement sur PAACO pourraient être organisés en fonction des besoins.	Poursuite dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Poursuite dans le cadre de la PTA
	T.2 : Etat des lieux autour des moyens de transports « à but social »	9 pistes de réflexion ont été proposées par les partenaires participants aux travaux. Parmi elles, figurent la lisibilité d'Elios à la demande et de la Maison de la Mobilité ainsi que l'accessibilité du PSV par les transports en commun. Ces pistes sont exploitées soit dans le cadre de l'action T.2.1 du CLS (création et diffusion de supports de communication), soit dans le cadre de la politique de mobilité de la CAGV (mise à disposition d'un panier de tickets gratuits pour les patients en sortie d'hospitalisation du PSV). D'autres pistes pourraient faire l'objet de travaux.	Déclinaison dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Déploiement pour partie dans le cadre de la politique de la mobilité de la CAGV
	T.2.1 : Communication sur la Maison de la Mobilité à destination des publics en situation de précarité	La communication sur la Maison de la Mobilité pourrait se poursuivre via divers moyens de communication : journaux communaux, presse locale, radio...		Déploiement dans le cadre de la politique de la mobilité de la CAGV
	T.3 : Vaccination auprès du grand public	Les actions sur la vaccination auprès du grand public pourraient être déployées sur les années à venir via l'organisation d'événements dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, l'amélioration de la lisibilité des permanences Vaccinations ou la mise en place du protocole de coopération médecins-infirmiers.	Déclinaison dans le cadre d'un renouvellement du CLS	Déclinaison dans le cadre des projets « Hôpital hors les murs »

Liste des abréviations

ACS : Aide à la Complémentaire Santé
AESGV : Association Espaces de Santé du Grand Villeneuvois
AME : Aide Médicale d'Etat
APS : Activité Physique et Sportive
ARS : Agence Régionale de Santé
CAGV : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
CES : Centre d'Examen de Santé
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CD : Conseil Départemental
CHD : Centre Hospitalier Départemental
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CLS : Contrat Local de Santé
CLSM : Conseil Local de Santé Mentale
CMP : Centre Médico-Psychologique
CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMS : Centre Médico-Social
CMU : Couverture Maladie Universelle
CMU-C : Couverture Maladie Universelle Complémentaire
COPIL : Comité de Pilotage
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DD-ARS : Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé
DMP : Dossier Médical Personnel
EMPP : Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
EPP : Entretien Prénatal Précoce
ERP : Etablissement Recevant du Public
HPST : Hôpital Patient Santé Territoire
ICAPS : Intervention auprès des Collégiens centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité
IREPS : Instance Régionale d'Education et Promotion de la santé
MAIA : Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
MLA : Médecins Libéraux Aquitaine

MS : Messagerie Sécurisée
MSA : Mutualité Sociale Agricole
NSP : Ne Se prononcent Pas
OPAH-RU : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAACO : Plateforme Aquitaine d'Aide à la communication
PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PFIDASS : Plateforme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé
PLH : Plan Local de l'Habitat
PTA : Plateforme Territoriale d'Appui
PSV : Pôle de Santé du Villeneuveois
PUMA : Protection Universelle Maladie
QAI : Qualité de l'Air Intérieur
RCP : Réunion de Coordination Pluridisciplinaire
RPIB : Repérage Précoce et Intervention Brève
RSA : Revenu de Solidarité Active
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile
TAP : Temps d'Activités Périscolaires
TSA : Télé Santé Aquitaine
URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé